

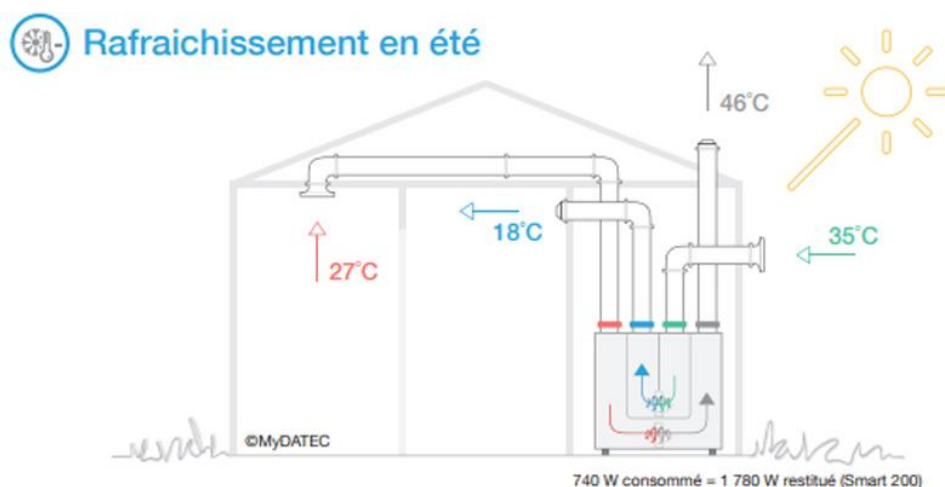
VMC double flux thermodynamique

Système de ventilation combinée à du rafraîchissement

La VMC thermodynamique à double flux est un système écologique de ventilation intérieure qui permet de réaliser des économies d'énergie grâce à son aptitude à tempérer l'air ambiant.

Le fonctionnement

La ventilation double-flux thermodynamique est un système de ventilation qui comprend à la fois un échangeur passif récupérant la chaleur dans l'air extrait et un système de pompe à chaleur permettant le chauffage et le refroidissement de l'air insufflé.



Source : Mydatec

Les avantages

- Le système permet **le renouvellement et la filtration de l'air**, ce qui en fait un très bon atout pour l'amélioration de la qualité de l'air intérieur.
- Comme le système combine la ventilation double flux et une PAC air-air gainable, il peut être intéressant économiquement (contrairement à la pose des deux systèmes séparément).
- Tout comme la PAC air-air, il permet de faire du chauffage en hiver. Dans le cas de la rénovation, le système peut être considéré comme un système d'appoint performant et peu polluant.
- Le système est valorisé par la RE 2020 : son installation se prête bien à la construction neuve et à la rénovation très performante.

Inconvénients

- Le coût : entre 8 000 et 15 000 euros.
- L'encombrement du système doit être anticipé : celui-ci est plus important que pour une ventilation simple flux. Le système doit être placé dans un local chauffé.
- Le système comporte de nombreux éléments électroniques, ce qui peut laisser place à plus de possibilités de panne (un entretien régulier doit être assuré par l'installateur).
- Des coûts d'entretien régulier doivent être prévus notamment pour le changement des filtres.
- Il contribue au réchauffement de l'air extérieur.



Source : conseils-thermiques

Aller + loin

- La VMC double-flux – ALEC - 2025
- Le puits canadien – Terre Vivante – Mai 2022

Contactez-nous !

Dans le cadre du service public de conseil en énergie de la Métropole, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) vous informe et vous conseille gratuitement par téléphone au **04 76 00 19 09** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (sauf le lundi matin).

www.alec-grenoble.org